

EMPLOYEURS VITICOLES :

MAITRISEZ LES PRINCIPALES SPECIFICITES DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EXPLOITATIONS

VITICOLES DE LA CHAMPAGNE



- 1 jour
- 7 heures



- Ay
- La Citadelle



- 335 € *
- Financements OPCA possibles
- *Tarifs TTC, CDéveloppement n'est pas assujettie à la TVA



- exploitants viticoles
- professionnels qui les assistent (juriste social, assistant juridique, DRH, assistant RH)



- Pas de pré-requis nécessaires
- Formation accessible aux débutants

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES



Connaître les principales spécificités de la convention collective des exploitations viticoles de la Champagne (hors contrats de travaux spécifiques)

Mettre en pratique les spécificités de la convention collective des exploitations viticoles de la Champagne

COMPETENCES VISEES



1-Appréhender les droits spécifiques prévus par la convention collective des exploitations viticoles de la Champagne

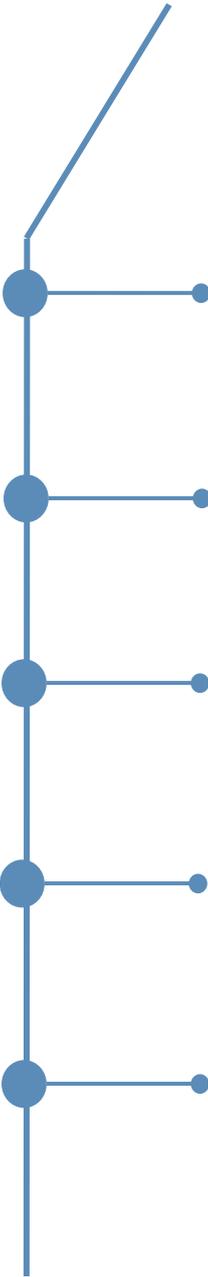
- Découvrir la gestion spécifique du temps de trajet
- Savoir calculer les primes conventionnelles (prime de fin d'année, prime de vacances, prime vendange)
- Maîtriser la gestion des jours fériés
- Maîtriser la gestion du paiement des heures complémentaires des salariés à temps partiel

2- Maîtriser la prévoyance prévue par la convention collective des exploitations viticoles de la Champagne

- Maîtriser l'attribution de l'indemnité de précarité aux contrats saisonniers
- Appréhender la gestion spécifique des ruptures de contrat en cas de réduction ou cessation d'activité

3- Gérer les éléments conventionnels relatifs aux fins de contrat

- Maîtriser l'attribution de l'indemnité de précarité aux contrats saisonniers
- Appréhender la gestion spécifique des ruptures de contrat en cas de réduction ou cessation d'activité



Intervenant :



Hélène RAZA (HR-Conseils) - Juriste social et Paie depuis 10 ans.

Elle conseille et accompagne les employeurs de main d'œuvre dans la gestion de leur personnel. Forte d'une solide expérience de l'animation, elle propose des formations alliant acquisition des connaissances juridiques et mises en pratiques.

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel, cours collectif
Groupe de 4 à 8 stagiaires

Moyens mis en œuvre :

Remise d'un support théorique, cas pratiques et travail commun à partir des expériences rencontrées par les stagiaires.

Evaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement en début et fin de formation.
Questionnaire de satisfaction

Validation :

La formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de formation



CDéveloppement

cdeveloppement51@gmail.com
06.82.18.71.69

Caroline DUBOIS

www.cdeveloppement.net

N° de déclaration d'activité : 44510185751
N° SIRET : 82308806700017

